



Fédération des syndicats de travailleurs du rail
Solidaires Unitaires Démocratiques

Union
syndicale
Solidaires

LIAISON NATIONALE ADC

EAS : L'agent de conduite relaxé par le tribunal de Meaux où il comparaisait suite à l'accident de CHELLES remercie, tous les collègues cheminots qui l'ont soutenu.

Paris, le 16 mars 2009.

Chers collègues,

Ma famille et moi même tenons à remercier toutes les personnes m'ayant soutenu tout au long des cinq années qu'a duré la procédure judiciaire.

Je suis aujourd'hui soulagé par le verdict du tribunal, qui a prononcé ma relaxe, aucun appel n'ayant été effectué.

J'aimerais maintenant tourner la page et oublier cette triste affaire qui, malgré tout, m'a fortement usé moralement.

Je ne souhaite plus aujourd'hui évoquer ce douloureux moment, je vous remercie par avance pour votre compréhension.

Je profite de cette lettre pour saluer le soutien de SUD-Rail, et l'engagement de mon avocat, Maître Telle.

*Cordialement,
Pascal Lefebvre.*

Ce soutien sans faille est un exemple de la solidarité cheminote ; Ensemble, préservons là !